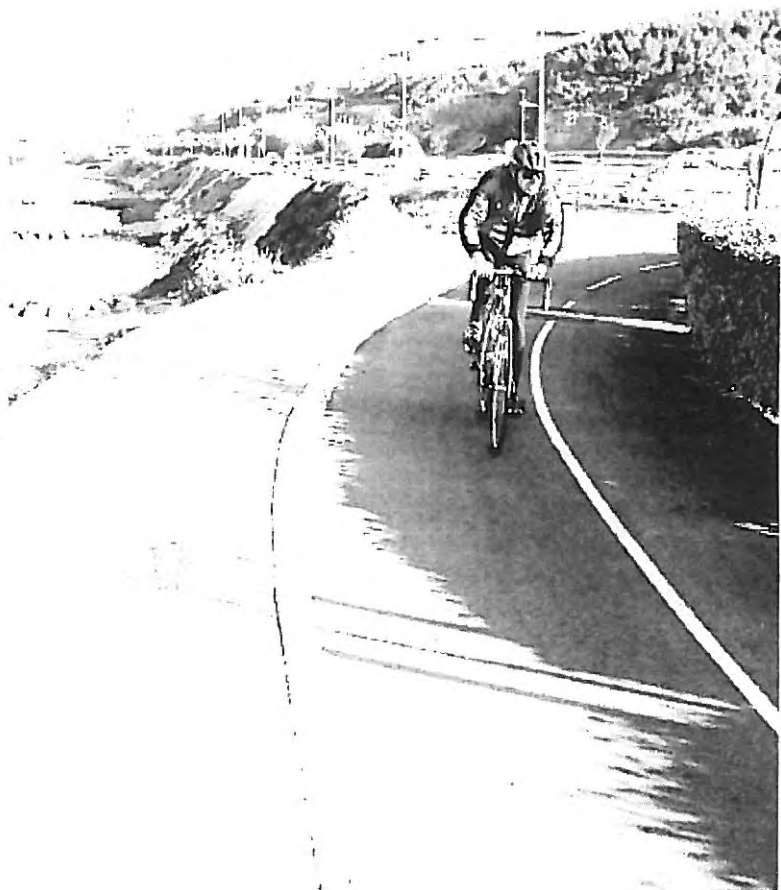


Parcours Littoral

Mini guide



*Office Municipal de Tourisme
1 place Gambetta - 83230 Bormes-les-Mimosas*

☎ 04 94 01 38 38 📠 04 94 01 38 39

mail@bormestlesmimosas.com

www.bormestlesmimosas.com

Edition 2010

Parcours cyclable du littoral

La découverte du Var en vélo, une promenade en famille, une balade insolite... autant de bonnes raisons pour utiliser le parcours cyclable du littoral.

Le parcours traverse 20 communes des territoires de Provence Méditerranée, du Golfe de St-Tropez et de Var Estérel suivant le tracé de l'ancienne voie de chemin de fer de Provence.

Emprunter le parcours cyclable du littoral, c'est découvrir toute la diversité des paysages, la richesse de la flore et un espace côtier exceptionnel.

À ce jour 72 km sont aménagés, dont 59 en site propre, destinés exclusivement aux usagers non motorisés.

Au terme de l'aménagement des pistes cyclables, le parcours s'étalera sur 120 km, de Six-Fours à Saint-Raphaël.

Quelques recommandations

Cyclistes, soyez prudents, vous allez emprunter des routes nationales, départementales et communales. Respectez les dispositions du code de la route qui stipule notamment :

- *Les cyclistes sont soumis aux mêmes règles de circulation que les autres conducteurs et à ce titre sont passibles des mêmes peines d'amende et d'emprisonnement prévus par le code de la route.*
- *De jour seulement, les cyclistes peuvent rouler à deux de front mais doivent se ranger en file simple lorsqu'un véhicule s'apprête à les dépasser (art.R 189).*

Découvrez également 22 circuits cyclotouristes labellisés par la F.F.C.T., soit plus de 1700 kilomètres d'itinéraires balisés dans le var...

n°1 : les plateaux du Bas Verdon

n°2 : les châteaux de l'ouest Haut-Var

n°3 : la Sainte-Baume

n°4 : les barrages du Verdon

n°5 : les gorges du Verdon

n°6 : les balcons du Haut-Var

n°7 : le toit du Var

n°8 : la route des gorges

n°9 : les villages perchés de l'Est Varois

n°10 : la route de la bauxite

n°11 : les villages historiques du Var

n°12 : le belvédère de l'ouest varois

n°13 : le massif de Siou Blanc

n°14 : autour de la Cité des Palmiers

n°15 : le Gapeau et la montagne de la Loube

n°16 : l'ubac des Maures

n°17 : les Maures sauvages

n°18 : la châtaigneraie des Maures

n°19 : la corniche des Maures

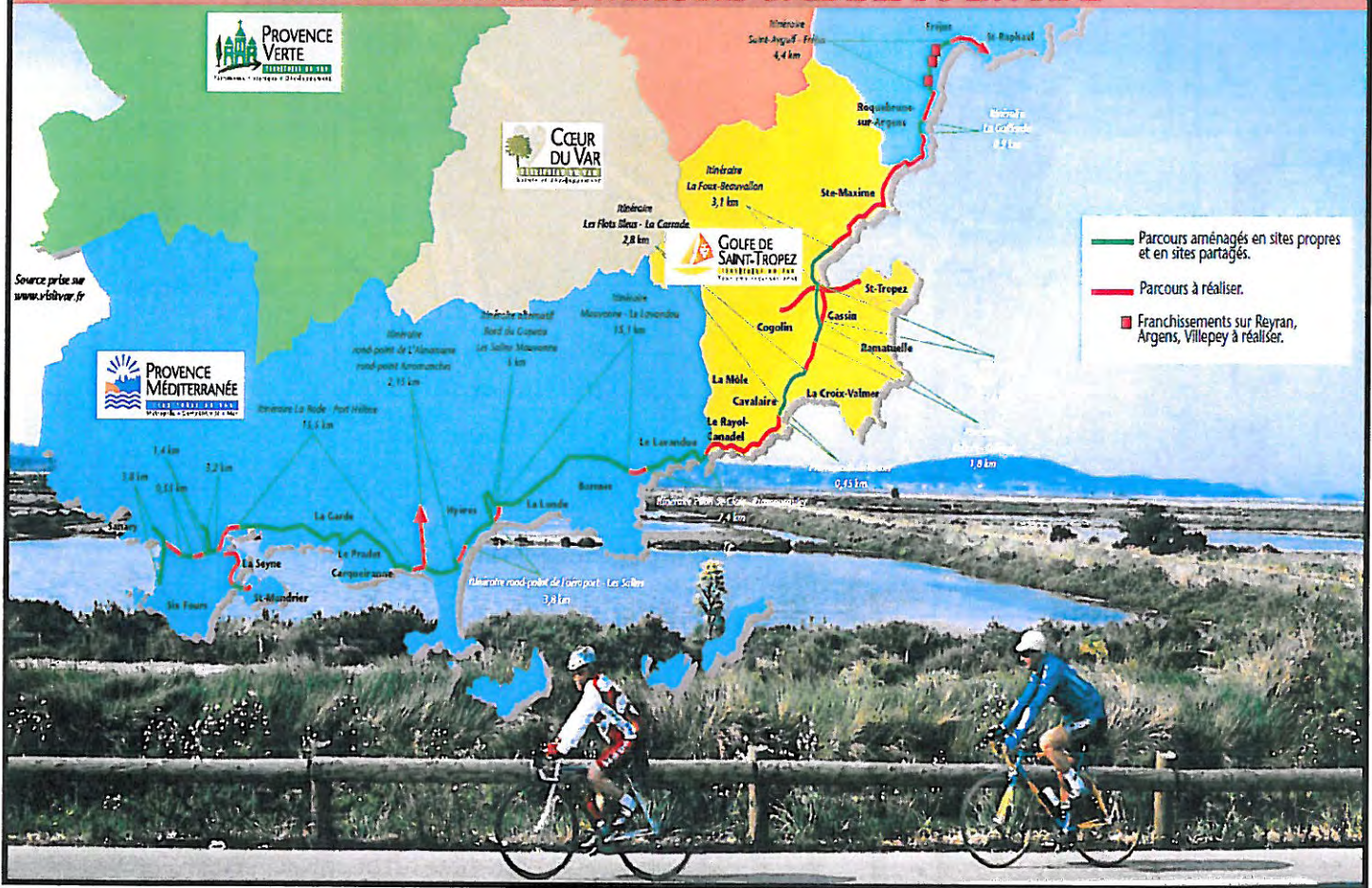
n°20 : le rocher de Roquebrune

n°21 : l'Estérel

n°22 : le massif du Tanneron

Pour plus d'informations www.visitvar.fr

CARTE GÉNÉRALE DU PARCOURS CYCLABLE DU LITTORAL



BORMES-LES-MIMOSAS

